

vivre **HYÈRES**

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE D'HYÈRES-LES-PALMIERS



C'EST LA **RENTRÉE !**



SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES	4
Les temps forts de l'été 2020	
EN CENTRE-VILLE	7
Événements	
PROXIMITÉ	8
Les écoles prêtes pour la rentrée	
CADRE DE VIE	10
Requalification de l'avenue Decugis	
DANS NOS QUARTIERS	11
Politique de la ville : des actions pour tous les quartiers	
DÉMOCRATIE	12
Votre nouveau conseil municipal	
BUDGET	16
Budget primitif 2020 : une bonne santé financière confirmée	
SANTÉ	19
Les mesures prises face à la crise sanitaire du COVID-19	
DÉMOCRATIE	20
Tribunes politiques d'opposition	
MÉTROPOLE TPM	21
Avenue Decugis, du végétal sur nos routes	
AGENDA	22
Rentrée 2020	



Magazine municipal bimestriel
N° 180 – rentrée 2020
 communication@ville-hyeres.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Giran

Co-directeur de la publication : Philippe Sabatery

Rédaction : Grégory Audibert, Margaux Lubrano

Photos : Service Communication (Thierry Cottron, Thibault Martin, Stéphane Gras), Agence Say Communication (Sarah Varlet, Nicolas Breval)

Conception et réalisation : Service Communication (Océane Bouquey, Thibault Martin)

Impression : Zimmermann

Distribution : La Poste - Médiapost (04 94 27 81 19)
 Com 'N diff

Tirage : 35 000 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Vivre Hyères, votre magazine municipal, est distribué tous les deux mois dans toutes les boîtes aux lettres hyéroises portant ou non un autocollant « Stop pub ». Sa distribution se déroule sur 5 jours en moyenne. Certains dispositifs (digicodes, entrées de résidences sécurisées...) présentent des obstacles pour les personnes chargées de diffuser votre magazine.

si vous ne le recevez pas

Si vous constatez une absence anormale ou prolongée de votre magazine dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à signaler à notre prestataire Adrexo par téléphone au 04 94 27 81 19.

version électronique

Vous pouvez également lire le contenu de chaque numéro dès parution sur www.hyeres.fr

version audio

Grâce aux bénévoles de la Bibliothèque sonore, *Vivre Hyères* existe aussi en version audio sur www.hyeres.fr





Chères Hyéroises, chers Hyérois,

Deux évènements marquants se sont produits au 1^{er} semestre 2020 :

- L'épidémie de Covid-19 a comme partout en France conduit à un confinement et à une interruption de toutes les activités au printemps dernier. Pendant cette période très difficile, les hyérois ont fait preuve de discipline exemplaire et le personnel communal exposé comme le personnel soignant a magnifiquement assuré la continuité du service public. Qu'ils en soient tous remerciés.

- À la fin du mois de juin, s'est déroulé le second tour des élections municipales. Ils ont placé ma liste « Une Passion Pour Hyères » largement en tête (48,20%) devant une liste fusionnant trois listes opposées au premier tour des élections municipales. Ce succès, le plus large à Hyères depuis plus de 25 ans, récompense principalement l'action que mon équipe et moi-même avons menée ces 6 dernières années. Nous ferons tout dans les 6 années à venir, avec une équipe renouvelée et rajeunie, pour être de nouveau digne de cette confiance largement exprimée.

Demain comme hier, je serai le Maire de tous les Hyérois. Je poursuivrai une politique financière sérieuse et responsable permettant à notre commune de se développer mais aussi de faire face aux impondérables qui pourraient se produire, comme la crise du Covid-19 l'a démontré. Je le ferai dans un esprit de dialogue dont je ne peux qu'espérer qu'il soit partagé par l'opposition.

En cette rentrée, je formule un vœu, qui est sans doute aussi celui des Hyérois : que le spectre du Covid-19 s'éloigne et que nous retrouvions la liberté et la qualité dans les relations sociales auxquelles nous aspirons tous.

Espérons que la fête du Patrimoine et celle du Parcours des Arts soient les premiers signes de cette sérénité retrouvée.

Bien à vous

Jean-Pierre Giran
Maire de la ville d'Hyères
Premier vice-président de Toulon Provence Méditerranée

LES TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ 2020

En raison du contexte sanitaire inédit, la Ville a organisé des animations adaptées aux prescriptions gouvernementales. L'ensemble de la programmation a été soumise à l'accord des services de l'Etat.



Hyères en Bus

Un circuit touristique gratuit pour découvrir les sites remarquables du centre-ville



Prise d'Armes du 14 juillet

Place Clemenceau



Les Nuitées estivales du Port

Marché nocturne d'artisans



Déambulations musicales

Sur le Port et en Centre-Ville

Yemaya, Blues Up, Route 83

Concerts sur le port d'Hyères



Ciné plein air

Des projections de films en plein air sur le Port d'Hyères et place Clemenceau





Les Nuits Blanches en centre-ville

Tous les jeudis de l'été



Fête de la Libération

21 août 2020 : 76^e anniversaire de la Libération de la Ville



Rugby RCT / FC Grenoble

Match de préparation au stade André Veran



Patrimoine

Visites et ateliers



Porquerolles Film Festival

Première édition du festival du film à Porquerolles

INAUGURATION DU JARDIN DE LA BANQUE

La réhabilitation du jardin de la Banque, futur Musée des Cultures et du Paysage, s'est achevée en juillet dernier. Son inauguration a eu lieu le 4 septembre. Le *Monument au Chat* de l'artiste Oscar Domínguez a été restauré et placé au centre du jardin.

Le jardin de la Banque a été entièrement réhabilité. Les arbres et arbustes plantés lors de la création de la Banque ont été conservés (palmiers bleus, citronniers, orangers et grenadiers) et côtoient désormais des arbusiers, des cistes et des romarins.

Au centre du jardin de la Banque, se dresse *Le Monument au Chat* d'Oscar Domínguez. Autrefois située dans le

jardin cubiste de la Villa Noailles, la Ville a racheté cette propriété avec la sculpture en 1973. Depuis, elle a assuré la conservation et la restauration de cette œuvre avec l'aide du Rotary Club.

Ce jardin, en harmonie avec l'architecture du Musée, en devient son prolongement. Lieu de vie, de découverte et d'émerveillement, il réunit le monde de l'Art et celui de la nature.



LE MONUMENT AU CHAT (1953)

Sculpture de pierres assemblées sur un socle en béton, ornée de câbles d'acier pour les moustaches et de deux plaques de verre teintées pour les yeux.



OSCAR DOMÍNGUEZ (1906-1957)

Membre du mouvement surréaliste, Oscar Domínguez était invité par Marie-Laure de Noailles dans sa résidence d'été du château Saint-Bernard (actuelle Villa Noailles). En écho à leur passion commune pour le chat, il réalisa, dans le jardin de la Villa, ce félin hiératique telle une divinité.

LA SEMAINE DU PATRIMOINE

Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine qui se déroulent les 19 et 20 septembre dont le thème sera cette année « Patrimoine et éducation : Apprendre pour la vie ! », la ville d'Hyères organise la semaine du Patrimoine du lundi 14 au dimanche 20 septembre.



Temps forts :

- **Samedi 19 septembre** à 11h : Inauguration des 37^e Journées européennes du Patrimoine dans le jardin de la Banque
- **Jeu**di 17 septembre : 10^e Festival Constellations au lavoir de la rue du Repos et à la Collégiale Saint-Paul
- **Du 17 au 20 septembre** : 14^e Festival international de Musique d'Hyères
- **Du 18 au 20 septembre** : Marathon photo
- **Dimanche 20 septembre** : Concert de clôture J. Soucasse à l'Anglicane

Toute la semaine

Visites commentées, animations, ateliers, spectacles, conférences, projections, expositions

LE PARCOURS DES ARTS EN FÊTE

Pour sa 3^e édition, le Parcours des Arts en Fête intégrera également Recycl'art.

Temps forts :

- **Vendredi 11 septembre** à 21h : Concert du groupe ART VIDA, place Clemenceau
- **Samedi 12 septembre** à 20h : Présentation de la Saison artistique suivie du concert de Lazcar Volcano, place Clemenceau
- **Dimanche 13 septembre** à 21h30 : Chorale Vox Factory (100 choristes), place Clemenceau

Tout le week-end

- Concerts, déambulations, spectacles de rue, visites guidées, ateliers, marchés.
- Ouverture des ateliers du Parcours des Arts du vendredi au dimanche de 10h à minuit.
- **Recycl'art** : nombreuses animations sur le thème de l'art et la récup', place République.





LES ÉCOLES PRÊTES POUR LA RENTRÉE

Les écoles hyéroises ont bénéficié, comme chaque été, de travaux d'entretien et de rénovation pour un montant d'1,3 millions d'euros. Aussi, au moins une salle commune de chaque école de la ville a été équipée en climatisation.

■ École maternelle Henri Matisse

- Remplacement des revêtements de sol du réfectoire et des mezzanines dans les classes

- Ravalement muret de clôture

■ École maternelle Eugénie

- Reprise des marches d'accès, de l'enrobé de la cour et des entourages d'arbres

■ École maternelle Godillot

- Réfection de peinture de deux classes

- Équipement en rideaux et stores

- Aménagement de l'entrée

■ École maternelle Jacques Prévert

- Pose de climatisation

- Rénovation des sanitaires

- Installation ligne de vie sur toiture

- (dispositif de sécurité)

■ École maternelle Françoise Dolto

- Remplacement des revêtements

- de sol de la salle motricité, de la restaur-

- ant scolaire, des couloirs et du bureau

- de la Directrice

■ École maternelle Les Mouettes

- Changement de la clôture

■ École maternelle Costebelle

- Installation ligne de vie sur toiture (dispositif de sécurité)

- Réfection des sanitaires

- Remplacement des revêtements

- de sol (salle de motricité, restaurant, bureaux de la direction, couloirs)

- Remplacement des voiles d'ombrage du préau

■ École maternelle Val des Pins

- Changement des clôtures et du portail, création d'une issue de secours

■ École maternelle Jacques Prévert

- Rénovation des sanitaires

- Installation ligne de vie sur toiture

- (dispositif de sécurité)

■ École primaire Guynemer

- Remplacement des revêtements de sol

- Équipement en rideaux de deux

- classes et de la salle des professeurs

■ École primaire Saint Exupéry

- Remplacement des revêtements

- de sol de deux classes

■ École primaire de l'Almanarre

- Équipements en rideaux et stores

- d'une classe et du bureau de la Direction



Remplacement du revêtement de sol, équipement en rideaux d'une classe dans l'école Anatole France en centre-ville



Mise en place de climatiseurs dans chaque école de la commune



Ravalement de façade de l'école Saint-John Perse à Giens

COVID-19 PROTOCOLE SANITAIRE

Compte tenu de l'évolution de la situation épidémique, vous pouvez consulter le site internet du ministère de l'Éducation nationale (education.gouv.fr) pour connaître le protocole sanitaire de la rentrée 2020.

Rappel : Un enfant en classe en cas de fièvre (38° ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19 chez lui ou dans la famille ne doit pas se rendre à l'école. Pour les élèves des écoles élémentaires et maternelles, le port du masque n'est pas, à ce jour, recommandé. Des masques sont à disposition pour les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école.



■ École primaire des îles d'Or

- Ravalement de façade
- Changement de tous les faux plafonds du 1^{er} étage
- Remplacement des revêtements de sol de 2 classes
- Installation de 64 pavés LED sur tout le 1^{er} étage

■ École primaire Anatole France

- Création de toilettes dans le bâtiment principal
- Remplacement du revêtement de sol dans le bureau de la direction
- Équipement en rideaux d'une classe
- Peinture dans la salle des Maîtres

■ École primaire Jules Michelet

- Remplacement du filet et du faux plafond du gymnase
- Remplacement de la structure ludique et du sol amortissant

■ École primaire Saint-John Perse

- Ravalement de façade
- Équipement en rideaux et stores du restaurant scolaire
- Aménagement de l'entrée des classes et réparation d'une canalisation de chauffage

■ École primaire La Capte

- Équipement en rideaux et stores d'une classe et du bureau de la direction

■ École primaire Paule Humbert

- Ravalement de façade
- Remplacement des revêtements de sol

■ École primaire Les Borrels

- Réfection du sol du « coin bibliothèque »
- Réaménagement et extension du réfectoire

■ Crèche NEMO

- Mise en conformité de l'accessibilité et changement de portail.



Ravalement de façade de l'école Paule Humbert à la Bayorze

C'EST LA RENTRÉE ÉGALEMENT POUR...

■ Les Écoles Municipales des Sports

De nombreuses activités sportives gratuites sont proposées pour les enfants de 4 à 16 ans à l'année ou par trimestre, le mercredi et samedi matin de septembre à juin (hors vacances scolaires). Les inscriptions se sont déroulées le 2 septembre. En fonction des places disponibles, il est toujours possible de s'inscrire auprès du guichet famille.

■ L'école d'arts

Du 7 septembre 2020 au 26 juin 2021 au Park Hotel, des ateliers artistiques sont proposés aux enfants, adolescents et adultes : cours de dessin-peinture, linogravure, création couture, modelage, sculpture, céramique, photographie numérique.

Renseignements : Service Culture et Patrimoine - 04 94 00 78 80

Inscriptions :

Guichet Famille
tél. 04 94 00 79 68
site internet : guichetfamille.hyeres.fr

Inscriptions :

tél. 04 94 00 79 68
guichet.famille@mairie-hyeres.com

Le guide est disponible sur hyeres.fr et dans les lieux publics



Remplacement des revêtements de sol dans plusieurs salles de l'école Françoise Dolto, avenue Gambetta

REQUALIFICATION DE L'AVENUE DECUGIS

Après la réalisation de la voie douce, la voirie de l'avenue Decugis a été reprise dans sa totalité avec des liants végétaux (procédé écologique unique en France) et un éclairage solaire a été mis en place avec une mise en valeur des pins remarquables.

La réhabilitation du parking de l'entrée de l'Ayguade et la finalisation des aménagements des deux extrémités de l'avenue sont en cours.



ACCESSIBILITÉ PMR EN CENTRE-VILLE

Les avenues Gambetta, Ambroise Thomas, la rue Brest et la place de Noailles ont été aménagées afin d'améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR).



RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PARTAGÉS AUX MAURELS

Les espaces partagés du quartier des Maurels ont fait l'objet d'un réaménagement. Des bancs et des corbeilles ont été installés. La totalité de l'éclairage a été reprise et un parking a été créé. Les travaux ne sont pas, à ce jour, totalement terminés : une aire de jeux sera mise en place et les espaces seront végétalisés au cours du mois de septembre.



RÉHABILITATION DE L'AVENUE PAUL LONG

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des travaux du Cours de Strasbourg et du Carrefour Bourgneuf : réfection des réseaux et de la voirie, amélioration de l'éclairage public, végétalisation, mise en accessibilité PMR, agrandissement du parvis de l'école.



AVANT



APRÈS

POLITIQUE DE LA VILLE : DES ACTIONS POUR TOUS LES QUARTIERS

Au-delà des quartiers prioritaires (Val des Rougières et centre ancien) et des quartiers de veille (Bosquets, Maurels et la Blocarde), les actions menées dans le cadre de la politique de la ville se déploient dans de nombreux quartiers hyérois et touchent ainsi un large public.

Programme de réussite éducative (PRE)

Le programme de réussite éducative permettant d'accompagner les enfants et jeunes de 2 à 16 ans en difficulté comprend 5 volets :

- **Le soutien scolaire** : accompagnement collectif et individuel.
- **Le soutien à la parentalité** : groupe de parole pour les parents, médiation parents/enfants
- **La santé** : suivi psychologique, développement des apprentissages, orthophonie, ergothérapie, psychomotricité
- **L'accompagnement** social et psychologique des familles
- **L'accès à la culture et aux activités sportives.**

Renseignements :

04 83 69 05 22 - 04 94 01 84 15
ou prehyeres@mairie-hyeres.com

Réussite scolaire

■ **Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)** propose un accompagnement méthodologique et des ressources complémentaires tout en offrant un appui et des conseils aux familles. Il est mis en place dans 7 écoles de la ville et s'adresse aux enfants de cours élémentaires.

■ **Le Coup de Pouce Clé** est aussi un dispositif de réussite éducative destiné aux élèves de CP ayant besoin d'un soutien à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Il est mis en place dans 4 écoles de la ville.

Renseignements :

Service Politique
de la ville : 04 94 00 78 45

Point d'accès au droit (PAD)

Le point d'accès au droit prend en charge plus de 5000 personnes par an ayant besoin d'un accompagnement juridique pour des consultations juridiques, des résolutions de conflits amiables, de l'aide aux démarches administratives et autres activités judiciaires.

Renseignements :

Place de la République - Ouvert du lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h
et le vendredi : 8h30-12h et 12h45 -16h45

LES « COLOS APPRENANTES »

La période de confinement ayant limité l'accès à la pratique des activités éducatives, sportives et culturelles, la Ville a mis en place le dispositif national « Colos apprenantes » pour accueillir des enfants ayant rencontré des difficultés scolaires et/ou ayant besoin de sortir de l'isolement social. Durant l'été, 22 enfants ont pu bénéficier de séjours de 5 jours avec nuitées à Port-Cros, Sanary et La Roque Esclapon. Tout en découvrant de nouveaux territoires, ils ont suivi des activités de renforcement scolaire, pratiqué des activités sportives et acquis leurs connaissances en matière de développement durable.



DES ACTIONS SPÉCIFIQUES

Dans les quartiers prioritaires

Dans le **centre ancien** et au **Val des Rougières**, la politique de la ville s'exerce par le biais du **Contrat de ville**. Une quarantaine d'actions sont réalisées chaque année en partenariat avec l'Etat, la Métropole et les associations locales. Elles s'inscrivent dans les champs de la réussite éducative, le développement social, la santé, la prévention de la délinquance, l'emploi et le développement économique, le cadre de vie et l'amélioration de l'habitat. L'aide au fonctionnement des associations et la médiation sociale sont également assurées.

Dans les quartiers de veille

Aux **Maurels**, aux **Bosquets** et à **la Blocarde**, la politique de la ville permet d'aider au fonction-

nement d'associations par des subventions et la mise à disposition de locaux, mais également par de la médiation sociale avec la présence de deux agents de prévention.

LE CENTRE DE LOISIRS JEUNES

Chaque été à l'Ayguade, en partenariat avec la Police Nationale, des jeunes des quartiers de 11 à 17 ans peuvent profiter de nombreuses activités tous les après-midi, moyennant une participation mensuelle de 15€ : kayak, paddle, voile, sorties en mer, activités sportives et de loisirs, etc.



Visite de Monsieur le Maire au Centre de Loisirs Jeunes à l'Ayguade



VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire, les adjoints et leurs délégations



JEAN-PIERRE GIRAN
Maire de la ville d'Hyères



Premier adjoint
FRANCIS ROUX
Sports, Associations, Relation avec l'Armée, Associations patriotiques, Anciens combattants



2^e adjointe
VÉRONIQUE BERNARDINI
Animations Commerce



3^e adjoint
FRANÇOIS CARRASSAN
Culture, Jumelage, UTD, Environnement, Développement durable, Aménagement du territoire



4^e adjointe
EDWIGE MARINO
Éducation, Activités Péricolaires, Jeunesse, Petite enfance



5^e adjoint
ÉRIC GIRARDO
Travaux, Bâtiments, Déchets/Propreté, Économie/Emploi



6^e adjointe
SOPHIE MANA
Finances Personnel



7^e adjoint
FRANÇOIS CORNILEAU
Urbanisme Foncier



8^e adjointe
VALÉRIE BATTESTI
Achats, Commande publique, Mobilité



9^e adjoint
SÉBASTIEN FRATELLIA-GUIOL
Cohésion sociale Vie des quartiers Politique de la ville



10^e adjointe
LUCETTE RITONDALE
Population, État-civil, Élections, Régies, Foires et marchés, Autorisation d'occupation du domaine public hors commerces sédentaires, Cimetières, Géomatique/adressage



11^e adjoint
RÉMY THIEBAUD
Sécurité, Circulation, Stationnement, IMR, Démoustication, Santé



12^e adjointe
MARIE-HÉLÈNE PARENT
Social Personnes âgées



13^e adjoint
JEAN-LUC BRUNEL
Ports, Plages, Iles, Autorisation d'occupation du domaine public des commerces sédentaires situés sur le port d'Hyères

HÔTEL DE VILLE

12, Avenue Joseph Clotis
BP 709 - 83412 HYÈRES CEDEX
Tél : 04 94 00 78 78
Mail : mairie@ville-hyeres.fr
hyeres.fr    villedhyeres

Les conseillers municipaux délégués



CORINNE SCANTAMBURLO
Animations
commerciales



PHILIPPE BERNARDI
Tourisme
Travaux portuaires



ISABELLE MONFORT
Transition énergétique
Eau, inondation



STÉPHANIE VERDINO
Patrimoine
Événements culturels



LAURENT CUNÉO
Espaces verts
Cadre de vie



ÉMILIE PAPALEO
Patrimoine naturel



THOMAS PHILIP
Prévention sanitaire



CLAUDE DECUGIS
Accessibilité



PATRICK MONPATE
Agriculture
Forêts



CATHERINE FONTAINE
Attractivité commerciale
Jeunesse



LIONEL COLIN
Sport scolaire



MARGUERITE GALLART
Social
Logement



XAVIER LAFAURE
Zones d'activités
économiques,
Nouvelles technologies



ISABELLE BUTTAFOGHI
Relations extérieures
Mécénat, UTD,
jumelage



JEAN-JACQUES FOUQUE
Sports de plein air
Travaux



MARIE BARRUE
Nautisme



OLIVIER MICALLEF
Commission
de sécurité
IMR



ANA-MARIA LEGOUHY
État-civil, Associa-
tions caritatives,
Condition animale



FRÉDÉRIC LIBESSART
Contentieux
Assurances



MARIE-PAULE PRESTAT
Sans délégation

Les conseillers municipaux des groupes d'opposition

Groupe Hyères tout naturellement



CHANTAL
PORTUESE



KARINE
TROPINI



ÉRIC MARTIN



MARTINE
AGOSTA



JEAN-DAVID
MARION



NICOLAS
MASSUCO



GENEVIÈVE
BURKI



PIERRE
LAURENT



WIDAD FERJANI

Groupe Alliances pour Hyères



MARIE-LAURE
COLLIN



JEAN-MICHEL
EYNARD-TOMATIS



Les conseillers métropolitains

Lors du conseil métropolitain du 15 juillet 2020, le Maire Jean-Pierre GIRAN a été élu premier Vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

■ JEAN-PIERRE GIRAN

Président de la commission « Aménagement du territoire, planification et stratégie foncière »

■ FRANCIS ROUX

Membre de la commission « Jeunesse et sports » et de la commission consultative des services publics locaux

■ VÉRONIQUE BERNARDINI

Membre de la commission des « Concessions et de délégations de services publics » et de la commission consultative des services publics locaux

■ FRANÇOIS CARRASSAN

Membre des commissions « Culture et patrimoine » et « Protection de l'environnement, développement durable, transition écologique et énergétique »

■ ÉDWIGE MARINO

Membre des commissions « Politique de la Ville et habitat » et « Innovation, enseignement supérieur et recherche »

■ VALÉRIE BATESTI

Membre des commissions « Finances et administration générale », « Mobilités » et « Appel d'offres »

■ PHILIPPE BERNARDI

Membre des commissions « Attractivité économique et développement numérique », « Formation professionnelle »

■ ISABELLE MONFORT

Membre de la commission « Protection de l'environnement, développement durable, transition écologique et énergétique »

■ LAURENT CUNÉO

Membre des commissions « Culture et patrimoine » et « Espaces publics et proximité »

■ CHANTAL PORTUESE

Membre des commissions « Finances et administration générale » et « Innovation, enseignement supérieur et recherche » et de la commission consultative des services publics locaux

■ JEAN-DAVID MARION

Membre des commissions « Culture et patrimoine » et « Formation professionnelle »

Les adjoints spéciaux de fraction



JEAN-LUC BRUNEL
Adjoint Spécial de Giens



FRÉDÉRIC CAPOULADE
Adjoint Spécial du Levant



LIONEL COLIN
Adjoint Spécial de la Capte



ANAÏS DELAYGUES
Adjointe Spéciale de Porquerolles



ALEXANDRE GALLAY
Adjoint Spécial des Borrels



ÉRIC GIRARDO
Adjoint Spécial de l'Aiguade



MARTINE GIRODENGO
Adjointe Spéciale de Sauvebonne



EDWIGE MARINO
Adjointe Spéciale des Salins



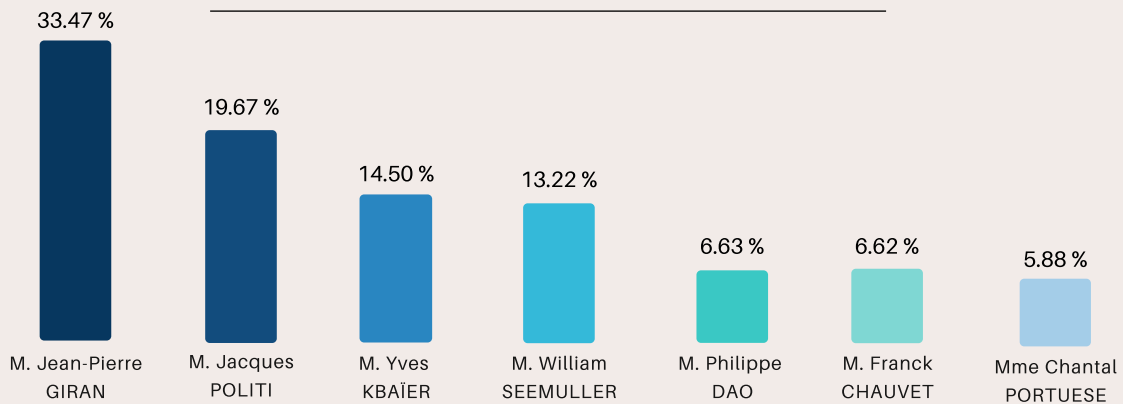
NATALIE OCCHIPINTI
Adjointe Spéciale de Port-Cros



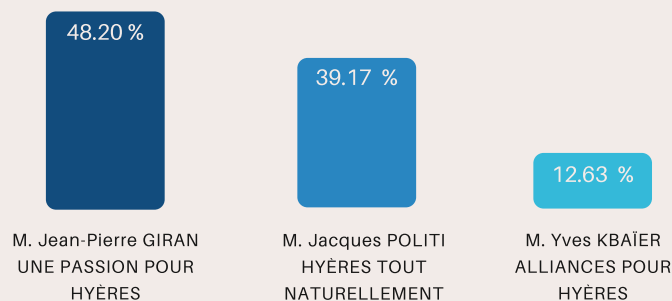
FRANCIS ROUX
Adjoint Spécial de la Plage (Le port)

Résultats des élections municipales 2020

1^{er} tour - Dimanche 15 mars 2020



2^e tour - Dimanche 28 juin 2020



BUDGET PRIMITIF 2020 : UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE CONFIRMÉE

L'élaboration du budget primitif 2020 a été réalisée dans un contexte très particulier du fait de l'épidémie de COVID-19.

■ D'une part, **le vote du budget a été différé au mois de juillet 2020**, comme le permettait la loi, du fait de la période de confinement et des campagnes électorales du premier et du second tour des élections municipales.

■ D'autre part, **la crise**, qui a touché l'ensemble des communes françaises, **a fortement affecté les finances communales** dans la mesure où cette crise a eu des effets directs et indirects :

• **Des effets directs** : du fait des dépenses réalisées pour protéger la population : achats de masques, gel hydroalcoolique, mise en

place d'un centre COVID-19 à La Vilette, mise en place d'un protocole strict pour les établissements scolaires... Cela pour un montant de **623 287€**.

• **Des effets indirects** :

- Une réduction d'un certain nombre de recettes habituelles : baisse des recettes liées à la fermeture du Casino des palmiers, baisse des droits de mutation... Soit une perte de recettes estimée à **2 388 440 €**.

- Une volonté de soutenir l'activité économique : la municipalité a souhaité soutenir les commerçants fortement impactés par la crise. Aussi, il a été décidé une exonération totale des taxes d'occupation du domaine public sur l'année 2020, une suppression des

loyers communaux pendant la période de confinement, la gratuité des parkings publics de surface ainsi que celle de la cantine scolaire jusqu'au mois de juin 2020. Ces exonérations représentent une perte de recettes de **583 660 €** pour la commune.

Au total, si l'on additionne l'ensemble des coûts pour la commune, **la crise du COVID-19 aura coûté 3 595 387 € en 2020**.

Heureusement, la très bonne santé financière de la commune a permis d'absorber ces phénomènes imprévisibles sans dégrader les comptes communaux.

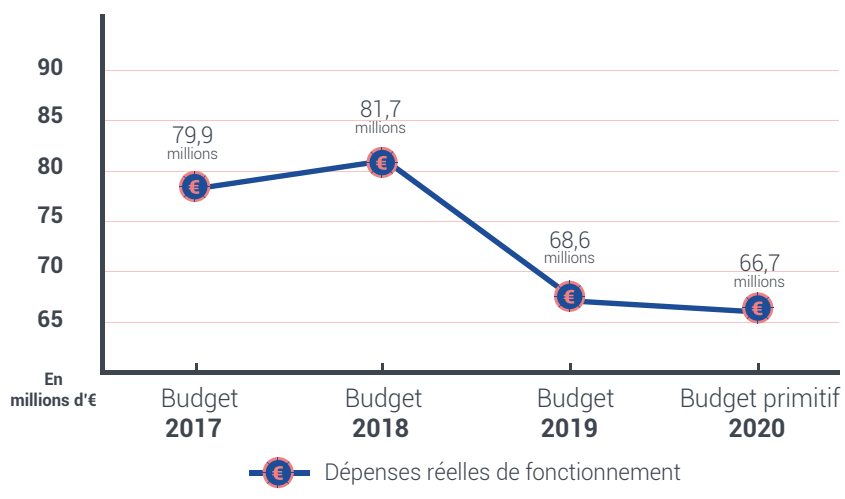
1

UNE STABILITÉ DES TAUX D'IMPOSITION

Après deux années de baisse consécutives (- 2.5% en 2018 et - 6% en 2019), **les taux des 3 taxes** (taxe d'habitation et taxe foncière – bâti et non bâti) **restent stables pour l'année 2020**.

2

UNE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

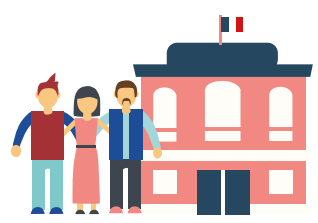


3

UNE MAÎTRISE DES EFFECTIFS

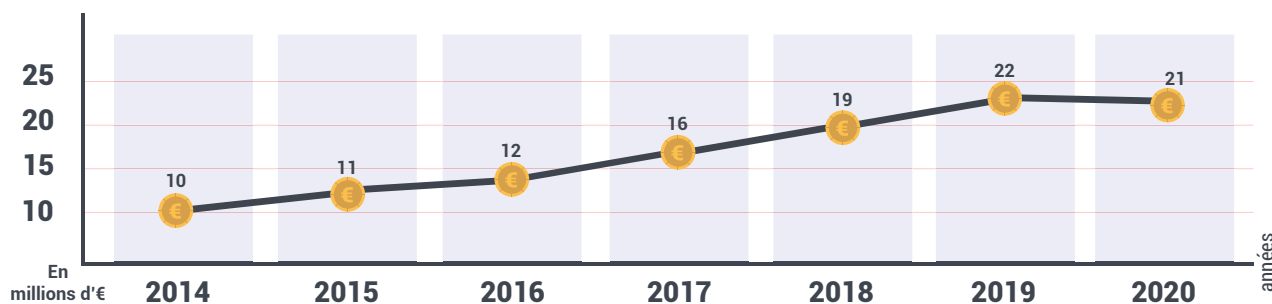
Un **effort collectif important** réalisé par les services municipaux (malgré le coût supplémentaire de l'inflation et le « glissement vieillesse technicité » lié à la pyramide des âges) ainsi que des **procédures de mutualisation** permettent d'assurer un **service rendu à la population sans baisse de la qualité**.

Les effectifs au 1^{er} janvier étaient de 802 agents alors qu'en 2019, ils étaient de 813. Pour rappel, les transferts de personnels à TPM se sont effectués au 1^{er} janvier 2019 et ont concerné environ 200 agents.



4

UN AUTOFINANCEMENT ÉLEVÉ ET QUI RESTE STABLE



5

UNE BAISSÉ DE L'ENCOURS DE LA DETTE

Un ratio de désendettement égal à 1.82 en nombre d'année (au 31/12/2019) démontre un endettement maîtrisé.

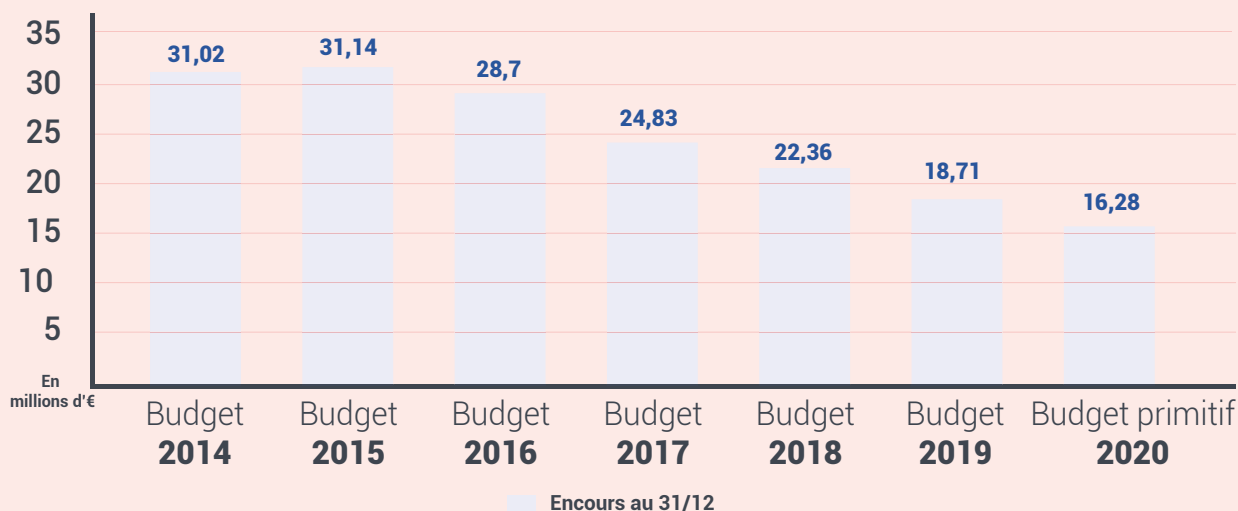
Un ratio inférieur à 10 années est le signe

d'une parfaite santé financière. Il était de 4,76 ans au 31/12/2014.

Le montant de l'encours de la dette par habitant se situe à seulement 331€ en 2020

quand il est de 1384€ pour les villes de même strate (chiffre DGCL 2018).

Entre 2014 et 2020, l'encours de la dette aura baissé de 47,51%.



6

UN SOUTIEN CONSTANT AU TISSU ASSOCIATIF

Le montant de l'enveloppe des subventions accordé aux associations hyéroises est maintenu en 2020 au même niveau qu'en 2019.



7

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS FINANCÉS SANS EMPRUNT

• Un investissement maintenu à un bon niveau :

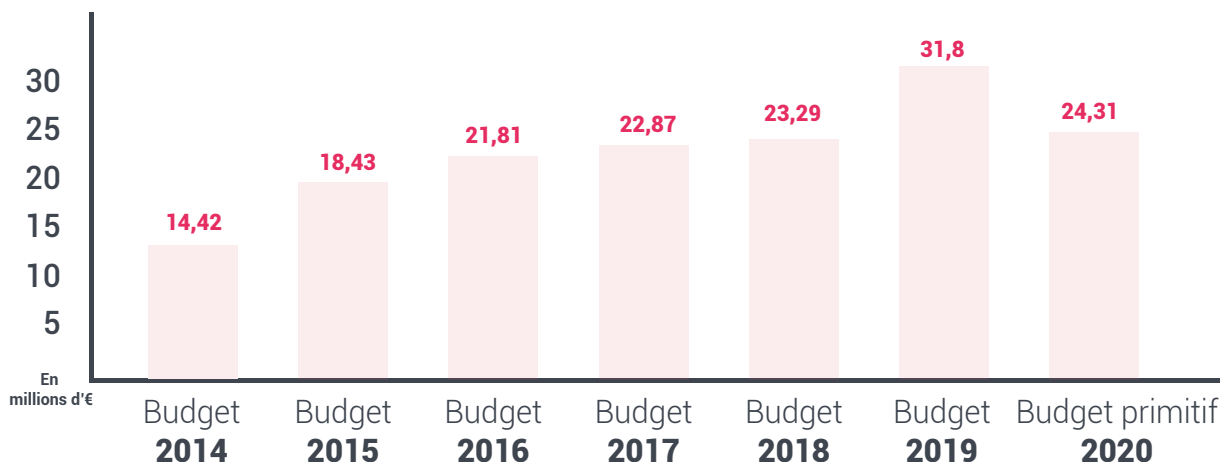
En 2020, les investissements relevant des compétences purement communales s'élèveront à 24.3 M€ :

- Bâtiments administratifs et scolaires
- Musée des cultures et du paysage
- Réhabilitation et extension du skatepark
- Travaux au stade André Vérant
- Création de la Maison du Terroir
- Equipement pour les personnes à mobilité réduite
- Continuité de la lutte contre les moustiques avec l'installation de

bornes

- Acquisition de locaux dépendant du complexe « La Coupole »
- Concession d'aménagement en cœur de ville : aide aux propriétaires, devantures commerciales, ...

Les investissements réalisés au titre de l'antenne hyéroise de la Métropole sur le territoire communal s'élèveront à près de 9.4 M€ et les investissements d'intérêts métropolitains à un montant de 1.7 M€.



• Un financement des équipements sans emprunt :

	Budget 2014	Budget 2015	Budget 2016	Budget 2017	Budget 2018	Budget 2019	Budget prévisionnel 2020
Part des ressources définitives	83%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Part de l'emprunt	17%	0%	0%	0%	0%	0%	0%



ACTION MUNICIPALE

LES MESURES PRISES FACE À LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19

Depuis le début de la crise sanitaire du COVID-19, la Ville d'Hyères donne la priorité à la santé publique et à la protection des Hyérois.

Commande de masques en grande quantité

- 140 000 masques chirurgicaux et FFP2,
- 90 000 masques alternatifs (norme AFNOR) auprès d'une entreprise française,
- Masques pour les enfants,
- Masques créés par des sociétés de production de vêtements de luxe en lien avec la Villa Noailles et entreprises locales (sellerie, voilerie, etc.),
- Masques créés par des associations et particuliers bénévoles auxquels nous avons fourni des matières premières,
- Aide de l'école municipale de couture,
- Masques chirurgicaux et FFP2 et masques alternatifs fournis par la Métropole TPM.

Ouverture de centres COVID-19

- Mise en place d'une structure de diagnostic COVID-19 à l'Espace de la Vilette pour désengorger les services hospitaliers et les cabinets médicaux durant le confinement,
- Mise en place d'un centre de dépistage COVID-19 à Porquerolles le 11 août.

Accueil des personnes sans domicile fixe au Gymnase des Rougières

- Gestion du lieu par les associations *Chemin* et *La Maraude d'Hyères*, la Protection civile et les services municipaux,
- Aménagement des espaces individuels,
- Repas fournis aux personnes accueillies.

Soutien aux parents mobilisés dans la gestion de la crise sanitaire

Accueil des enfants dans les écoles pendant le temps scolaire, tous les mercredis et durant les vacances de printemps.

Soutien aux professions médicales

Distribution de matériel de protection à 120 professionnels de santé.

Soutien et écoute de la population

- **Soutien aux personnes en situation d'isolement :**
 - Mobilisation du CCAS auprès de toute personne en situation d'isolement extrême et de détresse,
 - Maintien du portage de repas à domicile et augmentation de leur nombre,
 - Livraison d'un panier alimentaire composé de denrées de première nécessité.
- **Soutien à la parentalité** par l'école des parents et des éducateurs afin de soutenir les parents dans ce contexte de confinement,
- **Écoute psychologique** par l'association AVRE destinée à tout public.

Soutien aux commerces et aux entreprises

- Plateforme numérique recensant les commerces, producteurs et restaurateurs assurant un service de livraison et de vente à emporter,
- Ouverture exceptionnelle d'une partie de la zone piétonne pour permettre aux clients de réceptionner plus facilement leurs marchandises auprès des commerces,
- **Exonération totale des taxes d'occupation du domaine public pour l'année 2020**, exonération des loyers pendant la période de confinement pour les locataires de la commune.

Sécurité et propreté de l'espace public

- **Mobilisation de la Police municipale :** missions quotidiennes et application des consignes de confinement de façon rigoureuse et pédagogique,
- **Désinfection** des voies, trottoirs et mobilier urbain durant tout le confinement.

Actions de communication

- **Informations sur la gestion de la crise sanitaire** relayées sur les réseaux sociaux de la Ville et sur la page spéciale COVID-19 du site internet hyeres.fr,

- **Campagne de communication « Soyons solidaires, consommons local ! »**, reconnue au niveau national par Cap'Com, le réseau de la communication publique et territoriale,
- **Mise à disposition d'une affiche et d'un kit de communication aux commerçants** déclinant toutes les mesures facilitant et sécurisant les achats dans les commerces de la ville.



Port du masque obligatoire

- **Au sein des bâtiments communaux** depuis le 20 juillet
- **Dans les zones à forte fréquentation**, depuis le 10 août de 8h à 2h du matin (conformément à l'arrêté municipal du 8 août) :
 - **Centre-ville** : avenues Gambetta et îles d'Or, rues Général de Gaulle, Portalet et Massillon, places Massillon, République et Clemenceau
 - **Les Salins** : place des pêcheurs, places et rues adjacentes
 - **L'Ayguade** : place Daviddi, places et rues adjacentes
 - **Le Port** : avenue et port de la Gavine, quais du port
 - **La Capte** : rue des marchands et rues adjacentes
 - **Giens** : centre du village
 - **Porquerolles** : quai d'accueil, place d'Armes et rues adjacentes
 - **Port-Cros** : quai d'accueil, places du village et rues adjacentes
 - **Le Levant** : quai d'accueil, places du village et rues adjacentes
- **Pour tous les marchés diurnes et nocturnes, et manifestations et rassemblements festifs**, depuis le 10 août (conformément à l'arrêté municipal du 8 août)

GROUPE « HYÈRES TOUT NATURELLEMENT » BÉTON ET LOI SRU, LE VRAI DU FAUX

Le 29 juillet dernier, nous avons appris par voie de presse que M.Giran avait écrit à Monsieur le Premier Ministre, Jean Castex, pour se plaindre d'une situation datant du 13 décembre 2000, relative à la loi SRU, avec pour objectif de justifier sa volonté de construction.

Par cette intervention médiatique, ce dernier semble découvrir les effets d'une loi qu'il indique n'avoir pas votée à l'époque de sa promulgation, mais qu'il n'a pour autant jamais combattue lors de son long mandat de député (12/06/1997-20/06/2017).

M.Giran souligne régulièrement l'importance de l'article 55 de la loi SRU relatif à la réalisation de logements sociaux, mais ne dit mot sur l'article 1er qui prévoit l'équilibre entre renouvellement urbain, développement

urbain maîtrisé, développement de l'espace rural, d'une part, et préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et protection des espaces naturels et des paysages, d'autre part.

Cet article 1er permet pourtant de réaliser des logements sociaux sans porter atteinte à la valeur d'un territoire.

L'intervention du Maire auprès du Premier Ministre témoigne de sa volonté de ne pas faire participer les Hyérois au devenir de leur commune, ni son opposition. Or, le sujet est majeur. Il est donc urgent pour l'exécutif municipal de jouer enfin la carte de la transparence démocratique en créant une commission municipale dédiée à la formation d'un observatoire de l'habitat qui aura pour rôle de recenser les logements vacants et inciter

les propriétaires à louer ces derniers, et en proposant une caution locative qui permet la sécurisation des loyers.

Nous souhaitons également une politique sociale du logement adaptée, en impliquant davantage les bailleurs sociaux et donnant la possibilité aux ménages les plus fragiles d'accéder à la propriété par l'intermédiaire, par exemple, d'un « Bail Réel et Solidaire ».

Espérons que la « plainte » émise par M.Giran dans Var-Matin, ne soit pas la légitimation d'une bétonisation intensive.

C.Portuese, K.Tropini,
E.Martin, M.Agosta, J.D Marion,
W.Ferjani, N.Massuco, G.Burki, P.Laurent

GROUPE « ALLIANCES POUR HYÈRES »

Le groupe « Alliances pour Hyères » n'a pas transmis de tribune dans les délais réglementaires.

Conformément aux dispositions de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et à la jurisprudence, cet espace est réservé à l'expression des groupes municipaux d'opposition et prend en compte les articles parvenus au service Communication de la Ville suivant les modalités définies par le règlement intérieur du Conseil municipal.



AVENUE DECUGIS

DU VÉGÉTAL SUR NOS ROUTES !

Aujourd'hui, afin de répondre aux différents enjeux environnementaux, sociétaux et économiques, la volonté de la Métropole TPM est de mettre au cœur de toutes ses actions les problématiques liées à l'environnement et au développement durable. Démonstration récemment à Hyères, avec la réfection de 17 000 m² de chaussée depuis le chemin du Soldat Macri jusqu'à l'entrée de l'Aiguade.

Pour ce chantier qui vient s'inscrire dans le plus vaste **projet de requalification de l'avenue Alfred Decugis**, la Métropole et la Ville ont opté pour une solution bas-carbone innovante développée par le groupe Eiffage : le procédé Recyctal®-ARM.

Quésaco ? Il s'agit d'une solution écologique et unique en France qui conjugue l'utilisation d'une émulsion végétale biosourcée issue

de coproduits de la sylviculture et de l'industrie papetière, nommée Recyctal®, et d'une méthode de retraitement à froid en place des couches dégradées (ARM).

Pour faire simple : le bitume est remplacé par des liants végétaux. **Une première dans le Var !**

ÉVÉNEMENT

LA FÊTE DES SALINS LES 19 ET 20 SEPTEMBRE

À l'occasion des Journées du Patrimoine, la Fête de la Nature (initialement prévue en mai) a lieu le week-end 19 et 20 septembre. Les Salins des Pesquiers à Hyères vous proposent deux journées d'animations exceptionnelles, avec au programme au cœur du site remarquable : visites, expositions, ateliers, concert,... le tout entièrement gratuit. Rendez-vous les samedi 19 et dimanche 20 septembre de 10h à 18h, et en soirée pour quelques événements sur réservation.



RENSEIGNEMENTS

Programme détaillé en ligne www.metropoletpm.fr
Infos et réservation 04 94 01 36 33

DÉPLACEMENTS

NOUVEAU PLAN VÉLO : GÉOLOCALISEZ-VOUS !

Le nouveau plan vélo - édition 2020-2021 - est désormais **disponible gratuitement** dans toutes les mairies et offices de tourisme de la Métropole, ainsi qu'en **téléchargement** sur le site Internet www.metropoletpm.fr. Édité par TPM dans le cadre de ses actions de promotion en faveur des déplacements en mode doux, il est destiné à faciliter les déplacements à vélo de l'ensemble des habitants au sein du territoire. Cette édition propose donc de découvrir l'ensemble des itinéraires et pistes cyclables des villes de Hyères, La Garde/La Valette-du-Var, La Seyne-sur-Mer et Toulon centre : au total cela représente **286 km !**



Pratique, il offre également de **nombreuses informations utiles aux cyclistes** : emplacements des parcs à vélo, des lieux culturels et touristiques à ne pas rater, les règles de sécurité... mais aussi les bons plans comme l'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) proposé par TPM. Petite nouveauté : une **carte numérique** est désormais accessible par QR Code. Elle permet à chacun de se géolocaliser et de trouver facilement tous les services alentours (points d'eau, réparateurs vélo, etc.). Testez là !

Expositions

■ Collection d'Ex-voto

Exposition permanente, Collégiale Saint-Paul

■ Témoins archéologiques

Jusqu'au 13 octobre, Lavoir Saint-Paul

■ Apprendre à loisirs

Du 11 septembre au 19 octobre, Grilles de l'avenue J.Clotis

■ Archilumen

Du 3 au 31 octobre, Galerie des Arts

■ Festival de la Mode, de photographies et d'accessoires de mode

> Du 8 octobre au 21 novembre, Lavoir Saint-Paul

> Du 15 octobre au 21 novembre, Tour des Templiers



Évènements

■ Parcours des Arts en Fête

Du 11 au 13 septembre, centre-ville

Pour sa 3^e édition, le Parcours des Arts en Fête intégrera Recycl'art : 3 jours d'animations, de déambulations et performances artistiques.

Lieux animés : places Massillon et Clemenceau, rues du centre-ville et du Parcours des Arts.

■ La Semaine du Patrimoine

Du 14 au 20 septembre, toute la ville

Les Journées européennes du Patrimoine auront lieu les 19 et 20 septembre sur le thème « Patrimoine et éducation : Apprendre pour la vie ! »



■ Festival international de mode, de photographies et d'accessoires de mode

Du 15 au 18 octobre, Villa Noailles et lieux divers

Autour de 3 concours internationaux se réuniront des jurys prestigieux, présidés par Jonathan Anderson pour la mode, par Paolo Roversi pour la photographie, et par Hubert Barrère pour les accessoires de mode.

■ Journées nationales de l'architecture

Du 16 au 18 octobre, Dans toute la ville

Hyères, ville d'art et d'histoire, participe à cette manifestation nationale.

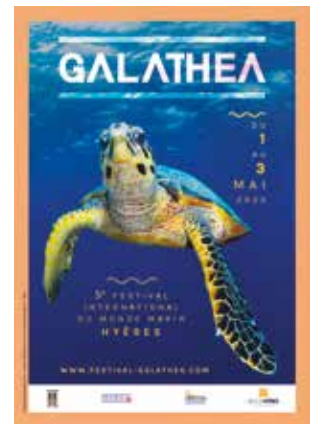
■ Faveurs d'Automne, 16^e édition du Festival pop & folk

Du 29 au 31 octobre, Théâtre Denis, l'Anglicane, Médiathèque

Initialement programmée en avril dernier, cette 16^e édition se déroule exceptionnellement cet automne avec une série de concerts gratuits.

■ Galathea, 5^e édition du Festival international du monde marin

Du 5 au 8 novembre, Forum du Casino



Rendez-vous

■ Historico Prestissimo

Mercredi 16 septembre à 12h15 : La rue de Limans

Vendredi 16 octobre à 12h15 : Notre Dame de Consolation

Rendez-vous mensuel gratuit de 30 minutes pour découvrir le patrimoine hyérois.



Sports

■ Longe Côte : Championnat régional PACA

Dimanche 13 septembre
Compétition sélective pour le
6^e Championnat de France de
Longe Côte



■ Voile : Duc d'Albe

**Du vendredi 25 au dimanche
27 septembre, Ayguade et rade
d'Hyères**
Raid multicoques



■ Hyères Voiles de Tradition

**Du dimanche 4
au samedi 10 octobre,
Port et rade d'Hyères**
Rassemblement, parade
et régates de vieux gréements

■ Kitesurf : Engie Kite Tour - Almanarre Kite Master

**Du vendredi 9
au dimanche 11 octobre,
Plage de l'Almanarre**
Grande finale du championnat
de France de kitesurf



■ Course : Aviva Trail

**Dimanche 11 octobre,
Centre-ville**
2 parcours (8 et 16 km)
et 1 course enfants

■ Paddle : SUP Race

**Dimanche 11 octobre,
Hôtel Plein Sud (plan d'eau)
et plage**

■ Voile :
Championnat
d'Europe Jeunes
Laser Radial
**Du lundi 19 au dimanche 25
octobre, rade d'Hyères**

■ Voile : National Laser

**Du mercredi 28
au samedi 31 octobre,
Rade d'Hyères**
Championnat de France Elite

■ Grand Prix de l'Almanarre

**Du jeudi 29 octobre
au dimanche 1^{er} novembre,
Plage de l'Almanarre**
Championnat de France longue
distance de funboard

■ Voile : Novembre à Hyères

**Du 6 au 8 novembre,
Port et rade d'Hyères**
Régate de croiseurs

AUDITORIUM DU CASINO | THÉÂTRE DENIS | L'ANGLICANE | COLLÉGIALE SAINT-PAUL
 HUMOUR | DANSE | THÉÂTRE | MUSIQUES ACTUELLES | JEUNE PUBLIC
 MUSIQUE CLASSIQUE | JAZZ | MUSIQUES DU MONDE | CHANTS



PROCHAINEMENT

Du 17 au 20 septembre, théâtre Denis

14^e Festival international de Musique d'Hyères

Musique classique

Dimanche 4 octobre, 18h, auditorium du Casino

Le temps qui reste

Théâtre - comédie

Samedi 10 octobre, 18h, collégiale Saint-Paul

Du Gospel dans l'esprit de Harlem

Chant Gospel

Vendredi 23 octobre, 20h30, théâtre Denis

Enzo Carniel + YOU

Jazz

Du 29 au 31 octobre, l'Anglicane, théâtre Denis, médiathèque

Faveurs d'Automne, 16^e édition

Festival pop & folk

BILLETTERIE ET INFOS PRATIQUES

■ **En ligne** : vous pouvez acheter vos billets en ligne sur hyeres.fr/billetterie. Vous pouvez présenter votre place avec votre smartphone. Il est aussi possible de l'imprimer.

■ **En mairie** : vous pouvez également vous rendre à l'Hôtel de ville au rez-de-chaussée (12 avenue Joseph Clotis) les mercredis et vendredis de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement.

Renseignements et demande de rendez-vous : 04 94 00 82 41, billetterie.spectacles@mairie-hyeres.com

